

Ministry of Finance
Office of the Minister
Frost Building S, 7th Floor
7 Queen's Park Crescent
Toronto ON M7A 1Y7
Tel.: 416-325-0400



Ministère des Finances
Bureau du ministre
Édifice Frost Sud 7e étage
7 Queen's Park Crescent
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
Tél.: 416-325-0400

Minister of Finance | Ministre des Finances
PETER BETHLENFALVY

Le 12 février 2026

Doug Turnbull
Président
Autorité de réglementation des services financiers de l'Ontario
25, avenue Sheppard Ouest, bureau 100
Toronto (Ontario) M2N 6S6

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités 2026-2027 de notre gouvernement en ce qui concerne l'Autorité de réglementation des services financiers (ARSF).

Les organismes font partie du gouvernement et sont censés agir dans l'intérêt de la population de l'Ontario. En cette période d'incertitude économique, ils jouent un rôle essentiel, puisqu'ils soutiennent notre engagement à protéger l'Ontario en améliorant la prestation de services, en stimulant l'innovation et en garantissant une gestion responsable des ressources publiques, le tout dans le respect des politiques et directives du gouvernement.

Conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes sont tenus d'harmoniser leurs buts, leurs objectifs et leur orientation stratégique avec les priorités de notre gouvernement. En tant que président, vous êtes chargé de veiller à ce que le plan d'activités de l'ARSF démontre clairement comment l'organisme répondra à ces attentes. Les progrès et les réalisations doivent être décrits dans votre rapport annuel, et le respect de ces exigences sera surveillé et signalé chaque année au Conseil du Trésor et au Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre expose mes attentes pour 2026-2027, en mettant l'accent sur la manière dont l'ARSF contribuera à protéger l'Ontario en fournissant de meilleurs services et en favorisant l'innovation et l'optimisation des ressources.

Protéger l'Ontario

1. Développer les partenariats nationaux au sein du Canada, afin de promouvoir le développement des chaînes d'approvisionnement et des possibilités économiques à travers le Canada et de soutenir la résilience économique, en particulier à la lumière de la menace des mesures tarifaires des États-Unis et de l'incertitude économique.

2. S'approvisionner auprès d'entreprises ontariennes et canadiennes dans la mesure du possible.
3. Offrir une aide économique aux familles, aux consommateurs et aux entreprises de l'Ontario en gelant les frais exigés par le gouvernement et les organismes publics, sauf si je les approuve.

Fournir de meilleurs services

4. Se concentrer sur une expérience client axée sur l'utilisateur en simplifiant les interactions, en améliorant la satisfaction et en développant et optimisant les offres de services numériques.
5. Cibler les possibilités d'accroître l'efficacité, d'améliorer les services, de stimuler l'innovation et de réaliser des économies pour la population de l'Ontario, notamment grâce à l'utilisation de l'IA et d'autres technologies de pointe.
6. Éliminer la bureaucratie et les formalités administratives inutiles en appliquant des méthodologies allégées ou d'autres modalités pour augmenter notre efficacité opérationnelle.

Favoriser l'innovation et l'optimisation des ressources

7. Trouver des solutions innovantes pour utiliser efficacement les ressources publiques et remplir le mandat de l'organisme tout en respectant son budget, en s'appuyant sur des rapports financiers précis et communiqués en temps opportun, des contrôles internes efficaces et des pratiques proactives de gestion de la fraude.
8. Gérer avec attention les effectifs de l'organisme afin de stabiliser ses dépenses et de préserver sa viabilité financière à long terme, comme suit :
 - respecter strictement les paramètres de contrôle des embauches, notamment en suspendant le recrutement pour les postes non essentiels à l'activité et qui ne supposent pas un contact avec le public, y compris le recours à des experts-conseils;
 - se conformer à un effectif maximal défini (y compris les experts-conseils);
 - veiller au respect de la *Loi de 2014 sur la rémunération des cadres du secteur parapublic*.
9. Élaborer une politique en matière d'étendue des responsabilités qui reconnaisse les différents flux de travail au sein de l'organisation et fixe des critères minimaux en matière d'étendue des responsabilités, et la soumettre à mon approbation d'ici le 31 mars 2026.

10. Avoir fourni la politique, la ligne directrice ou la directive modifiée en matière de ressources humaines, conforme à la norme de la FPO prévoyant quatre (4) jours de présence au bureau par semaine à compter du 20 octobre 2025 et de cinq (5) jours par semaine à compter du 5 janvier 2026, continuer à collaborer avec le ministère pour remédier à toute contrainte liée à l'espace de bureau.

Il s'agit là des engagements pris à l'échelle du gouvernement pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration.

Outre ce qui précède, je demanderais à l'ARSF de se concentrer sur les priorités suivantes :

1. Poursuivre la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer les services essentiels, à faire preuve de prudence budgétaire et à réaliser des économies au bénéfice de la population de l'Ontario.
2. Continuer de produire, de façon régulière et en temps opportun, des rapports sur les progrès de l'initiative AvanceARSF, y compris les coûts courants et prévus, l'état d'avancement des volets du projet et les répercussions possibles sur les services essentiels, tels que l'octroi de permis.
3. Renforcer la collaboration avec le secteur des régimes de retraite et veiller à ce que la composition du comité consultatif des intervenants assure un équilibre entre les représentants du secteur et une meilleure représentation de l'ensemble des types de régimes de retraite.
4. Veiller à ce que le secteur des régimes de retraite se conforme aux normes précises énoncées dans la *Loi sur les régimes de retraite*.
5. Dans le cadre d'une approche volontaire à l'échelle du secteur des régimes de retraite, collaborer avec celui-ci afin d'examiner les tendances et les bonnes pratiques de gestion, de manière à produire des analyses et des constats applicables à l'ensemble du secteur.
6. Appuyer la croissance des caisses populaires de l'Ontario grâce à des sources de financement de rechange et à l'expansion interprovinciale.
7. Poursuivre les travaux visant à mettre en place un cadre réglementaire pour les agents généraux en assurance vie et santé, afin d'améliorer la surveillance de la distribution par des tiers.
8. Continuer d'appuyer l'examen législatif du gouvernement concernant la *Loi de 2006 sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques*.
9. Pour renforcer la protection des consommateurs, le choix, la concurrence et l'innovation :
 - mettre en œuvre des réformes permettant aux conducteurs de renoncer à certaines garanties non essentielles, tout en maintenant les protections obligatoires pour les soins médicaux, la réadaptation et les services d'aide à domicile;
 - lancer un projet pilote de vente de produits d'assurance chez les concessionnaires automobiles.

10. Soutenir la mise en œuvre de la mobilité de la main-d'œuvre et de la reconnaissance mutuelle dans tous les secteurs réglementés.

Lors de notre prochaine réunion, j'aurai le plaisir de discuter de ces priorités et j'attends avec impatience de savoir comment elles se traduiront dans le prochain plan d'activités de l'organisme et dans les activités courantes de celui-ci.

Merci à vous et à vos collègues du conseil d'administration pour votre engagement continu envers l'ARSF. Votre travail et votre soutien constant sont inestimables pour notre gouvernement et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Blair Hains, chef de cabinet au ministère des Finances, au 647 534-4860 ou à l'adresse Blair.Hains@ontario.ca.

Cordialement,



Peter Bethlenfalvy

Ministre des Finances

Pièce jointe : Tableau des priorités gouvernementales par secteur d'activité

c.c. : Dexter John, directeur général, Autorité de réglementation des services financiers de l'Ontario
Blair Hains, chef de cabinet du ministre des Finances, ministère des Finances
Jason Fitzsimmons, sous-ministre, ministère des Finances
Nicole Stewart, sous-ministre adjointe, Division des politiques en matière de services financiers, ministère des Finances
Patrick Rundans, directeur par intérim, Direction des services juridiques, ministère des Finances